



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COVID 19
VENTE DIRECTE À LA FERME**

31/03/20

Afin de soutenir les producteurs locaux confrontés aux restrictions de déplacement ou à la fermeture de marchés alimentaires, la Chambre d'Agriculture de l'Aisne a mis en ligne une carte interactive permettant de localiser les agriculteurs qui effectuent de la vente directe à la ferme.

Cette carte, mise à jour quotidiennement, est disponible à l'adresse suivante :

https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1N_ApwqjOvBH2xLTnP595wjyV6oc-cH76&hl=fr&ll=49.50393872430794%2C3.5989179499999864&z=8

Le Préfet de l'Aisne soutient cette initiative qui permet à la fois de diversifier l'offre alimentaire des Axonais et de soutenir la production locale dans cette période difficile.

Il incite tant les producteurs que les acheteurs à respecter strictement les gestes barrières et invite les consommateurs à limiter leurs déplacements à ce qui est indispensable et dans un rayon proche.

Préfecture de l'Aisne

Tél : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83

Mél : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État

Pôle départemental de la communication interministérielle



Préfet de l'Aisne



@Prefet02